

# Feuille de route départementale de l'Eure

BILAN  
janvier 2025



La mise en œuvre du document stratégique qu'est le Projet régional de santé 2023-2028 se traduit par une déclinaison départementale ayant pour objectif de mieux répondre aux besoins des territoires en mettant en œuvre des projets concrets. Cette déclinaison prend la forme d'une feuille de route départementale, résultat d'une co-construction avec chaque Conseil territorial de santé (CTS).

Pour consulter la **Feuille de route de l'Eure**, connectez-vous au [site internet de l'ARS Normandie](#)



Dans l'Eure, le Projet régional de santé pour la période 2023-2028 s'articule autour de 12 priorités d'action constituant le fil rouge des actions mis en œuvre :

- Action prioritaire #1 

  - relever le défi du vieillissement et de la perte d'autonomie ;
- Action prioritaire #2 

  - mailler l'offre de soins en conjuguant ambition pour la proximité et excellence du recours et en organisant les mobilités ;
- Action prioritaire #3 

  - améliorer la santé mentale des Normands ;
- Action prioritaire #4 

  - renforcer l'évolution inclusive de la société ;
- Action prioritaire #5 

  - garantir aux personnes en situation de précarité l'accès aux soins et services dont elles ont besoin ;
- Action prioritaire #6 

  - agir collectivement sur les déterminants de santé publique à plus fort enjeu pour les normands et adapter notre stratégie de prévention aux publics cibles ;
- Action prioritaire #7 

  - développer et renforcer l'autonomie et la capacité des personnes malades et de leurs aidants ;
- Action prioritaire #8 

  - soutenir l'utilisateur comme acteur du système de santé ;

Action prioritaire #9



Action prioritaire #10



Action prioritaire #11



Action prioritaire #12



- structurer de nouveaux modèles de prises en charge en favorisant les coopérations et les complémentarités entre les acteurs ;
- renforcer l'offre de formation au plus près des territoires ainsi que l'attractivité des métiers de la santé et la fixation des professionnels dans les territoires ;
- accompagner les établissements et les professionnels dans leurs transformations structurelles en encourageant notamment le virage numérique et les innovations ;
- engager le système de santé normand dans la transition écologique.

Pour consulter le Projet régional de santé complet,  
[consulter le site internet de l'ARS Normandie](#)



# Autonomie

---

## ■ Favoriser le maintien à domicile / les accompagnements ambulatoires et à domicile



Action : Accompagner et structurer l'organisation d'EHPAD hors les murs

Objectif : **Doter le département de Centres de Ressources Territoriaux (CRT)**

### Contexte :

La mission des CRT est de **permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible** grâce à un **accompagnement renforcé à domicile**, lorsque l'accompagnement classique déjà assuré par un service proposant de l'aide ou des soins à domicile n'est plus suffisant pour leur permettre de continuer de vivre à leur domicile. Il s'agit de développer une alternative à l'entrée à l'établissement.

L'objectif vise à positionner la structure désignée comme un **facilitateur du parcours** de santé des personnes âgées du territoire résidant à domicile ainsi qu'aux professionnels en charge de leur accompagnement. Les centres de Ressources sont aussi des **leviers pour renforcer l'attractivité des métiers** dans le champ du grand âge.

Public cible : Personnes âgées et professionnels du grand âge

Financement ARS : 400 000€ par CRT + 62 480€ pour l'EHPAD du CH de Pont-Audemer correspondant au financement de 15 places

## Résultats :

**Deux centres de ressources territoriaux sont déployés à Bernay et Vernon. Un dispositif d'EHPAD à domicile en lien avec le centre hospitalier de Pont Audemer, est également actif dans le département.**

### CRT Vernon :

- Recrutement des équipes dès le 01/07/2024 et de l'IDEC Vernon au 01/11/2024
- Programme de formation à la prévention des chutes : 2 dates programmées (20/12/2024 pour les aidants professionnels et 17/01/2025 pour les aidants familiaux)
- Assemblée générale élargie : 10/12/2024. Objectif de mise en place d'un copil élargi aux acteurs de la ville.
- Constitution de la file active : 1<sup>ère</sup> demande en novembre (refusée car hors périmètre géographique).
- Réflexion sur le modèle du « dossier patient » adapté au CRT en lien avec Bernay (même outil)

### CRT Bernay :

- Recrutement des équipes dès le 01/07/2024 IDEC compris
- Recrutement de la cadre du pôle gériatrie de Bernay le 02/11/2024
- Plan de communication : plaquettes en cours de validation
- Programme de formation à la prévention des chutes à planifier
- Assemblée générale élargie : à planifier. Objectif de mise en place d'un copil élargi aux acteurs de la ville.
- Réflexion sur le modèle du « dossier patient » adapté au CRT en lien avec Vernon (même outil)

EHPAD à domicile de Pont-Audemer

## Perspectives :

- Collaboration ciblée avec l'équipe mobile de soins psychiatriques pour personnes âgées (EMPPA) du Nouvel Hôpital de Navarre (NHN)
- Volet sur la veille et gestion documentaire en cours de réalisation afin d'être un centre ressource à ce sujet
- Déploiement d'un EHPAD à domicile sur Pont-Audemer
- Poursuite de la réforme des SAAD et SSIAD. Les 17 SSIAD et SPASAD du département de l'Eure ont nécessité d'évoluer en Service Autonomie à Domicile (SAD) au plus tard au 31 décembre 2025, en intégrant la compétence aide afin d'apporter une réponse coordonnée pour l'aide et les soins à domicile. Dans le département de l'Eure, le SSIAD de Conches en Ouches est devenu SAD au 1er janvier 2025.

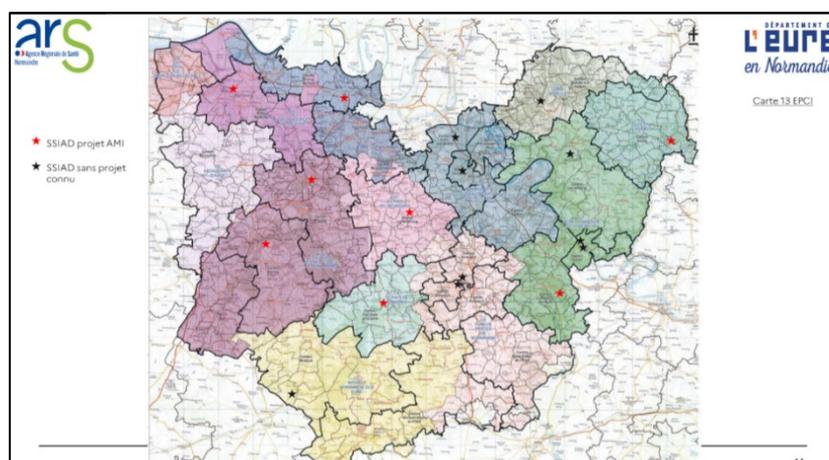


Figure 1 : Etat d'avancement de la réforme autonomie – instance départementale novembre 2024

## Accès aux soins

### ■ Apporter aux habitants une réponse efficace à leur demande de soins urgents et non programmés



Action : Déployer la plateforme de prévention de soins orthophoniques (PPSO)

Objectifs : **Faciliter l'accès aux soins orthophoniques en régulant la demande et lutter contre l'épuisement professionnels des orthophonistes**

#### Contexte :

La Plateforme de Prévention et Soins en Orthophonie (PPSO) est une **association à but non lucratif** dont l'objectif principal est de **s'assurer que l'adressage vers les orthophonistes est justifié**. Elle réunit en son sein des représentants de la Fédération Nationale des Orthophonistes, de syndicats régionaux d'orthophonistes affiliés à la FNO, de certaines Unions Régionales des Professionnels de Santé orthophonistes et d'associations de prévention en orthophonie.

Depuis 2020, plusieurs régions expérimentent la plateforme. **La Normandie s'est lancée dans l'expérimentation depuis 2024.**

Le dispositif fonctionne sur 3 niveaux :

- Un site internet grand public : [www.allo-ortho.com](http://www.allo-ortho.com)
- Une plateforme régionale de régulation financée par l'ARS
- Une solution d'adressage pour faciliter la mise en relation des demandeurs de soins avec des orthophonistes

Public cible : Tout public

Financement : Financement régional (FIR) à hauteur de 132 943 € sur l'année 2024

## Résultats :

### Au niveau régional :

Recrutement des orthophonistes pour animer la plateforme de régulation : **47 candidatures reçues.**

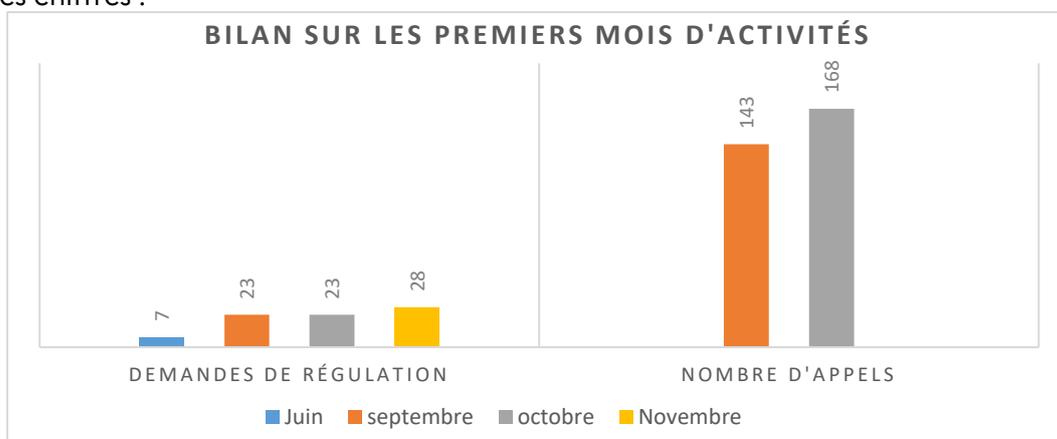
12 orthophonistes régulateurs formés et recrutés.

Lancement de la plateforme des soins en orthophonie : 17 juin 2024

### Au niveau départemental :

La CPTS Eure-Seine a intégré dans son projet de santé depuis le mois de décembre 2024 la PPSO pour la promouvoir afin de répondre aux besoins sur le territoire. En parallèle, Le 6 juin 2024, les adhérents de la CPTS Eure Seine ont voté pour la mise en place de l'accès direct aux soins orthophoniques pour les orthophonistes impliqués dans une structure d'exercice coordonné.

Quelques chiffres :



**12%** des appels ne débouchent pas sur un bilan

**22 %** des appels débouchent sur un bilan en urgence

**66%** des appels débouchent sur un bilan orthophonique sans caractère d'urgence

Perspectives :

- Communiquer pour rendre lisible la PPSO
- Densifier le nombre de régulateurs formés

### ■ Conforter l'approche territorialisée des parcours de soins - projets territoriaux de santé mentale (PTSM)



Thématique : Renforcer l'équipe mobile de soutien au logement (EMSL) en la déployant dans l'est du département Eurois au cours de l'année 2024.

Objectifs : **Faciliter l'accès et le maintien dans le logement pour les personnes en difficulté sociale qui présentent des problématiques de santé mentale et/ou d'addictions et favoriser leur accès aux soins via un accompagnement conjoint sanitaire et social.**

L'Equipe Mobile de Soutien au Logement (EMSL) propose une **solution d'accompagnement spécifique à des personnes dont les problèmes de santé mentale et /ou addictifs nécessitent une prise en charge globale** afin de permettre leur accès ou maintien dans le logement.

L'EMSL accompagne sur une **durée de 6 mois** les bénéficiaires vers les dispositifs de droit commun.

L'EMSL d'Evreux est efficace depuis septembre 2022. Elle est composée d'un infirmier du Nouvel Hôpital de Navarre et d'un travailleur social de l'Abri.

L'EMSL a commencé à Bernay en 2023. Elle est composée d'un infirmier à temps plein du Nouvel Hôpital de Navarre et d'un travailleur social d'YSOS.

La gouvernance est assurée par une équipe d'encadrement formée par le trio Nouvel Hôpital de Navarre-YSOS-L'abri et un médecin psychiatre.

Chaque équipe a pour objectif **d'accompagner 25 personnes en file active.**

Public cible : Les personnes concernées cumulent nécessairement une problématique en santé mentale et/ou addictive et une problématique sociale liée au logement.

## Résultats :

**Création du poste de psychologue en CMP** pour relais facilité des binômes. Evaluation à un an de fonctionnement de l'expérimentation

**Mise en œuvre du projet sur les territoires de Bernay et Evreux** avec une stabilisation des équipes sur l'EMSL de Bernay

**Présentation du dispositif** au séminaire régional du PTSM le 16 janvier 2024

Publication par le NHN de **4 vidéos** présentant l'EMSL dans l'Eure depuis février 2024

**37 dossiers étudiés**, avec des dossiers complexes nécessitant une prise en charge supérieure aux 6 mois prévus initialement (validé en COPIL) - 100% des usagers accompagnés ont repris un suivi psychologique

**Réalisation d'une étude d'impact** à la demande des financeurs en septembre 2024 qui apporte les conclusions suivantes :

- Emergence de nouvelles pratiques et de nouvelles solutions sur le territoire
- Approche multidisciplinaire
- Dynamique de collaboration entre les acteurs du secteur social, médico-social et du sanitaire
- Modèle unique en Normandie

## Perspectives :

- Pérennisation de la prestation ESML sur les territoires de Bernay et Evreux ;
- Déploiement d'un troisième binôme sur le territoire de Vernon / Louviers / Gisors de l'offre de soins sous réserve des financements disponibles ;
- Elargir les critères d'accessibilité.

## ■ Développer les solutions à même de répondre à tous les besoins de scolarité et de formation des enfants et des jeunes



Thématique : Renforcer la couverture territoriale des Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMAS) par la création d'une EMAS supplémentaire sur le territoire de Val de Reuil

Objectif : **Sécuriser les parcours des élèves en complément d'autres dispositifs existants**

### Contexte :

Dans le cadre des orientations stratégiques fixées par le président de la République lors de la conférence nationale du handicap (CNH) du 11 février 2020 et des mesures annoncées en comités interministériels du handicap (CIH) qui visent à changer le regard de la société, à faciliter la vie au quotidien par une société plus accessible et à apporter des réponses effectives aux besoins des personnes quels que soient leur handicap et leur âge et dans tous les secteurs, les mesures déléguées à l'ARS Normandie en 2023 ambitionnent de renforcer les actions relatives au développement de l'école inclusive et du repérage et de l'accompagnement précoce. Des mesures sont également déléguées pour développer des solutions dédiées à certains publics.

En complément des Unités d'enseignements externalisées (UEE), Unités d'enseignement élémentaire autisme (UEEA), des Unités d'enseignement maternelle autisme (UEMA), du Dispositif d'autorégulation (DAR) et de la fonction ressource des ESMS, **les EMAS viennent intensifier la présence des professionnels médico-sociaux aux côtés des équipes pédagogiques dans les écoles.** Cette structuration, sur l'ensemble des territoires, de la fonction ressource d'appui à la scolarisation des établissements et services médico-sociaux auprès des établissements scolaires constitue un enjeu fort pour favoriser l'accessibilité de l'école.

**23 équipes région depuis 2021** dont 5 dans l'Eure : Andelys, Breteuil, Bernay, Pont-Audemer, Vernon.

Public : Enfants et ados en situation de handicap

Financement : PRIAC 2023/2027 : 600 000€ pour 6 EMAS

### Résultats :

**8 dossiers dans la circonscription de Val-de-Reuil** ont été reçus et déclarés recevables dans le cadre de l'appel à candidature pour la création d'une équipe médicosociale d'appui à la scolarisation (EMAS) pour la rentrée 2024.

L'association Trisomie 21 Normandie porte la création de l'EMAS et fonctionne depuis la rentrée 2024. **L'EMAS de Val-de-Reuil constitue donc la 6<sup>e</sup> dans le département.**

### Perspectives :

- Mise en place de pôle d'appui à la scolarité (PAS)

## ■ Accompagner les parcours de vie auxquels aspirent les personnes accompagnées



Thématique : Densifier l'offre au bénéfice des enfants en situation de handicap

### Contexte :

Le plan "50 000 solutions" prévoit de **créer 50 000 nouvelles solutions** pour accompagner les choix de vie des enfants et adultes en situation de handicap d'ici 2030.

Ce plan doit apporter une **réponse massive sur les territoires les plus en tension** tout en renforçant l'offre pour des publics sans solution satisfaisante à ce jour : enfants et adultes nécessitant un accompagnement renforcé (personnes polyhandicapées, avec trouble du spectre de l'autisme...), enfants présentant un handicap et relevant de l'aide sociale à l'enfance, personnes handicapées vieillissantes, personnes avec un handicap psychique ou cognitif nécessitant notamment un accompagnement à domicile.

Ce plan poursuivra également la politique de prévention des départs en Belgique. Il répondra également à l'impératif de faire sortir les jeunes adultes résidant dans les établissements pour enfants (amendement Creton) pour accéder à leurs aspirations.

Il s'appuie sur une **enveloppe inédite de 1,5 milliard d'euros** financée par la branche Autonomie de la sécurité sociale, gérée par la CNSA.

Dans l'Eure : **12 places** dont 1 place en internat et **10 places** d'accueil de jour en foyer d'accueil médicalisé (FAM), et **1 place** de maison d'accueil spécialisée (MAS).

Objectifs : **Créer des places pour accueillir des jeunes handicapés âgés de plus de vingt ans maintenus dans les établissements médico-sociaux pour enfants en situation de handicap qui les accueillent dans l'attente d'une solution adaptée. Mettre en œuvre la mesure des 50 000 solutions permettant le renforcement des dispositifs et ouverture de place en particulier en IME**

Financement : 6,3M€ de crédits non-reconductibles pour 50 000 solutions

Public : Personnes en situation de fragilité psychologique et sociale

#### Résultats :

Dans l'Eure : **43 dossiers déposés + 7 de compétences exclusives Conseil départemental** dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Renfort et adaptation de l'offre médico-sociale d'accompagnement des personnes en situation de handicap »

Dans l'Eure :

#### **Création de 34 places et une EMAS à destination des enfants :**

- IME BEAUMESNIL TSA semi-internat : 6 places
- IME BEAUMESNIL TSA accueil 365 : 7 places
- SESSAD la MUSSE TSA : 6 places
- IME ECOUIS TSA : extension de 8 places SESSAD + offre de répit file active 5 jeunes
- SESSAD association Marie-Hélène TSA : 3 places
- SESSAD BEAUMESNIL TSA : 4 places

#### **Création de 15 places à destination des adultes**

- MAS TSA Home Nicolas association Marie Hélène : 2 places
- FAM hors les murs APEER : 5 places
- SAMSAH TSA IDEFHI : 4 places
- SAMSAH la Ronce : 4 places

#### **Création de 12 places + relai des aidants par le Conseil départemental**

- AMS Saint Martin Foyer de Vie Etrepagny : 2 places SAJAIS : 3 places FV ; 2 places d'HT
- Association l'Arche Foyer de Vie Verneuil d'Avre et d'Iton : 3 places d'HT
- Association Le Grand Lieu Création d'un relais des aidants : 75 personnes concernées
- Association Trisomie 21 : 2 places de répit rattachées au SAVS

Perspectives :

- Lancement du deuxième AMI **renfort et transformation de l'offre MEDICO-SOCIALE** le 10 janvier 2025 avec l'introduction de nouveaux éléments comme l'ajout d'un volet intervention précoce, un focus sur les aidants avec le développement de solution de répit à domicile.

# Accès aux soins pour les personnes en situation de précarité

## ■ Consolider les permanences d'accès aux soins de santé



Thématique : organiser l'accès aux droits et aux soins des personnes précaires en milieu rural

- 1- Renforcer l'aller vers de la PASS (permanence d'accès aux soins de santé) sur le territoire de Gisors, notamment en lien avec les acteurs de l'Oise
- 2- Développer une complémentarité entre la nouvelle offre associative portée par l'Ordre de Malte et une mission d'appui aux PASS à créer et à déployer sur le territoire du sud de l'Eure

Objectif : **Permettre une prise en charge cordonnée pour les personnes en situation de précarité**

### Contexte :

La loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998 cherche à **garantir sur l'ensemble du territoire français l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux** notamment dans le domaine de la santé.

\* **Le Centre Hospitalier de GISORS** a répondu à cette mission en mettant en place une permanence d'accès aux soins de santé (PASS). Ce dispositif est ouvert à toute personne ayant un besoin de soins et rencontrant des difficultés d'accès aux soins liées à un cumul de facteurs de vulnérabilité. Dispositif « passerelle », la PASS assure une **évaluation globale de la situation, un accès si besoin à des consultations et accompagne ensuite dans un parcours de santé relevant du droit commun**. Ainsi, permettant au besoin l'accès au plateau technique de l'hôpital dont elle dépend (biologie, radiologie, pharmacie...) et à ses spécialités médicales, la PASS oriente aussi vers la médecine de ville et les structures de santé de proximité.

\* **En 2016, l'ARS Normandie expérimente les Missions d'Appui aux PASS** sur des territoires se caractérisant par leur ruralité et leur isolement, avec des indices de précarité préoccupants. Composée d'un **binôme travailleur social et infirmier**, celles-ci sont destinées aux personnes en situation de précarité rencontrant des difficultés dans la prise en charge de leur santé et dans le retour au droit commun. Elles travaillent **en articulation avec les centres hospitaliers de proximité équipés de PASS**. **En 2021, le CH de Verneuil répond à un AMI lutte contre les inégalités sociales de santé afin de créer une mission d'appui aux PASS sur l'INSE**. En 2024, le projet est rattaché au CH de Bernay, déjà porteur d'une mission d'appui aux PASS sur l'Ouest du département.

Financements 2024 (FIR) : PASS de Gisors 105 991 Euros ; MA aux PASS de Verneuil 90 000 euros (en année pleine)

Public : personnes en situation de précarité, qui ont besoin de soins ambulatoires et qui ne peuvent y accéder pour diverses raisons : absence de couverture sociale ou incomplétude, impossibilité d'honorer les frais du reste à charge, autres raisons : forte désocialisation, difficultés à s'orienter dans le système de droit commun (patients allophones, personnes marginalisées...).

#### Résultats :

- Gisors :
  - Contacts pris avec l'ARS Hauts-de-France ; rencontre PASS de Gisors et coordinations régionales des PASS de Normandie et des Hauts-de-France concernant l'articulation avec les PASS de l'Oise
  - Renforcement du temps IDE (financement complémentaire)
  - Création de permanences : dans les locaux mis à disposition par les mairies (Saussaye la campagne, Château sur Epte, Bézu la forêt), dans les locaux des associations : Etrépany et Gisors
  
- Sud de l'Eure :
  - Recrutement d'une travailleuse sociale et démarrage de la MA aux PASS en octobre 2024
  - Rencontres du réseau de partenaires
  - Prise de contact avec l'ARS CVDL concernant la possibilité d'orientation vers la PASS de Dreux

#### Perspectives :

- Gisors :
  - Poursuite de l'intervention sur les communes de l'Oise frontalières du Vexin et des permanences sur le territoire du Vexin normand.
  - Partenariats permettant d'améliorer le repérage des situations de précarité
  
- Sud de l'Eure :
  - Partenariats avec les PASS de proximité : Dreux, L'Aigle, Evreux
  - Articulation avec la consultation mobile de l'Ordre de Malte à formaliser
  - Partenariats avec le droit commun notamment la médecine de ville

## ■ Consolider les permanences d'accès aux soins de santé



Thématique : Développer l'offre des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) généraliste hébergement et hors les murs.

Objectif : **Répondre aux besoins et couvrir le territoire d'équipes médico-sociales afin de répondre aux besoins des personnes éloignées des structures de soins**

Les appartements de coordination thérapeutiques (ACT) sont des structures d'hébergement temporaires pour des personnes souffrant d'une maladie chronique et en situation de vulnérabilité psychologique et/ou sociale. Les personnes intégrant un appartement bénéficient d'un accompagnement médical, psychologique et sociale en vue de regagner de se réinsérer et de réintégrer les dispositifs de droit commun.

Dans l'Eure, les ACT sont portés par l'association l'Abri qui compte en 2024 : 31 places en Appartement de Coordination Thérapeutique pathologies chroniques invalidantes réparties sur Évreux (9), Louviers (5), Vernon (6), Verneuil sur Avre (3) et Bernay (5) et 3 places en cours d'installation.

Financement en 2024 : 29 250€ soit 5 places.

Public : Personnes en situation de fragilité psychologique et sociale

### Résultats :

Autorisation effective par l'ARS de 5 ACT hors les Murs au 1<sup>er</sup> août 2024, porté par l'association l'Abri.

L'ABRI dispose donc à ce jour un total de 31 places d'ACT et 20 places d'ACT Hors les Murs.

## Prévention

### ■ Renforcer l'offre de prévention et de promotion de la santé au plus près des usagers dans les territoires



Thématique : Développer trois Ateliers Santé Ville (ASV) dans le département et mettre en place un accompagnement spécifique pour faire monter en compétences les nouveaux coordonnateurs de territoire

Objectif : **mailler le territoire en atelier santé ville pour participer à l'amélioration de la santé des habitants des quartiers et à la réduction des inégalités de santé**

#### Contexte :

L'Atelier santé ville met en place une **politique locale et partenariale de santé à partir des besoins locaux identifiés**. C'est une démarche **d'animation territoriale** qui a pour objet la coordination des acteurs et des actions locales de santé sur **les quartiers prioritaires de la politique de la ville**, en vue de permettre une articulation dynamique entre la politique de la ville et les politiques de santé, et de promouvoir la participation de la population sur les questions de santé. Elle vise à **favoriser le développement de programmes locaux de santé publique concertés** afin d'améliorer la cohérence et la pertinence des actions destinées aux populations les plus fragilisées, en mettant la prévention et la promotion de la santé au cœur du projet territorial avec les autres politiques publiques qui concourent à l'amélioration de la santé des populations.

#### 1 ASV déjà en œuvre sur les QPV d'Evreux

La feuille de route préfet comporte un objectif de maillage à 100% du département par des ASV

Présentation des ASV lors du conseil territorial politique de la ville du 08 décembre 2023

Financements : Fonds d'intervention Régional de l'ARS (5000 euros pour Evreux, 5000 euros pour Vernon en 2024) ; financement Cité Educative pour Evreux ; financement politique de la ville pour Evreux et Vernon ; financement des collectivités.

Public : Habitants et acteurs des quartiers prioritaires de la politique de la ville

### Résultats :

L'ARS a participé aux différents comités techniques et comités de pilotage pour le renouvellement des contrats de ville « Quartiers 2030 » sur les territoires d'Evreux Portes de Normandie, de l'Agglo Seine-Eure, de Seine Normandie Agglo, de l'Interco de Bernay Terres de Normandie et de Pont-Audemer Val de Risle.

Les ateliers santé ville ont été inscrits dans 4 contrats de ville « Quartiers 2030 » sur 5.

Le recrutement d'un 0,25 ETP (équivalent temps plein) pour l'ASV de Vernon est en cours.

Une Réunion avec les collectivités de Louviers et Val-de-Reuil, la préfecture et l'ARS a été organisée pour faire le point sur les modalités de déploiement de l'ASV sur l'année 2025.

### Perspectives 2025 :

- Mise en œuvre opérationnelle des ateliers santé-ville sur Louviers-Val-Reuil et Vernon après une phase de diagnostic et d'élaboration d'un plan d'actions
- Intégration des nouveaux coordinateurs ASV dans l'animation régionale proposée par le pôle PPS
- Validation avec les collectivités de la perspective d'ateliers santé ville sur Bernay et Pont-Audemer

## ■ Renforcer l'offre de prévention et de promotion de la santé au plus près des usagers dans les territoires



Thématique : Renforcer l'action des Maisons Sport Santé (MSS) dans les quartiers les plus démunis type Quartiers Politique de la Ville (QPV)

Objectifs : **Mieux mailler le territoire grâce à une réponse de proximité aux besoins de la population en matière d'accès à l'activité physique et sportive à des fins de santé. Assurer la coordination et à la mise en réseau des acteurs de la santé, du sport et de l'activité physique adaptée tout au long du programme sport-santé personnalisé**

### Contexte :

La promotion de l'activité physique adaptée, notamment dans le cadre des maladies chroniques, est un des enjeux majeurs de santé publique. Dans le cadre de la Stratégie Nationale Sport-Santé 2019-2024, le dispositif "**Maison Sport-Santé (MSS)**" initié en 2019 poursuit son déploiement en Normandie.

En 2023 : **2 maisons sport santé dans l'Eure**

- **La Musse** sur les zones d'Evreux, Bernay, Mesnil, Le Neubourg, Conches
- **Planeth Patient** sur les territoires du département non couverts par la Musse.

Depuis 2021, l'hôpital de la Musse a déployé des séances et bilans de proximité pour un public en situation de précarité à St Sébastien-de-Morsent. Un travail a été mené pour le décliner sur le quartier de la Madeleine à Evreux en ciblant des femmes en situation de précarité pour favoriser l'aller-vers et lever les freins à la mobilité souvent rencontrés. En lien avec le CCAS et la Maison de santé pluriprofessionnelle de Guichainville, les bilans sont réalisés au sein de la MSP qui donne lieu ensuite à un programme de 10 séances d'activités physiques adaptés portés par l'office multisport d'Evreux sur le quartier de la Madeleine.

Financement :

- MSS la Musse : 89 000 € sur 2024, 117 000€ sur 2025 et 2026
- MSS Planeth Patient : CPOM régional qui couvre l'éducation thérapeutique du patient et le volet sport santé : 353 535 euros (budget 2024 et 2025)
- MSS Val-de-Reuil : 15 000€ en 2023

Public : Résidents en quartiers prioritaires de la politique de la ville

### Résultats :

La Maison sport santé de la Musse :

- Entre 2023 et 2024, augmentation de 100% de la file active sur les demandes de bilans ;
- Au 30 septembre 2024 : **452 personnes**, issues de **160 villes différentes**, ont bénéficié d'un bilan via la maison Sport santé de la Musse.
- 129 orienteurs pour des bilans maison sport santé dont des professionnels libéraux, des services hospitaliers, des CCAS...
- La mise en route du projet femmes et précarité au sein du quartier d'Evreux La Madeleine. 30 femmes ont bénéficié du suivi entre janvier et juin 2024

Une journée des maisons sport santé Normandes s'est tenue le 15 mars 2024 à Rouen.

La Maison sport santé de Val de Reuil a été habilitée en septembre 2024. En 2024, ce sont donc **3 Maisons sport santé habilitées dans l'Eure**.

Perspectives :

- Poursuivre le déploiement des activités au sein des maisons sport santé du département
- Poursuivre le déploiement la coordination territoriale portée par la Musse
- Développer des actions auprès des ESMS PA/PH porté par la Musse
- Nouveau regroupement régional des maisons sport santé en 2025

# Soutien des aidants

## ■ Soutenir les aidants



Thématique : Renforcer l'offre de répit au bénéfice des aidants et poursuivre la structuration du réseau des plateformes de répit sur les territoires.

Objectif : créer des places d'accueil de jour pour les personnes âgées (6 places pour le territoire du Vexin) et renforcer la capacité d'action de la plateforme de répit du handicap du territoire (porté par la Musse)

### Contexte :

L'ARS Normandie poursuit la dynamique créée par la Stratégie « Agir pour les Aidants 2020-2022 » en s'appuyant sur la 2e stratégie nationale pluriannuelle Agir pour les aidants 2023-2027 qui est signée avec les entreprises et associations une charte d'engagement pour les proches aidants.

Cette seconde stratégie s'appuie sur un ensemble de mesures réparties en trois axes :

- Communiquer, repérer et informer
- Renforcer l'offre et l'accès au répit
- Soutenir les aidants tout au long de la vie

Les plateformes d'accompagnement et de répit sont une réponse pour agir auprès des aidants. Elles ont pour objectif d'aider les aidants à trouver un équilibre dans leur rôle, prendre du recul, se ressourcer, et prévenir l'épuisement physique et émotionnel souvent associé à leur rôle.

Dans l'Eure :

**5 Plateformes d'accompagnement et de répit (PFR) pour les aidants des personnes âgées** sont financées par l'ARS. Elles sont situées à Pacy, Ecois, Bernay, Verneuil, Caudebec-les-Elbeuf.

**1 plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants de personnes en situation de handicap** est portée par l'hôpital la Musse.

Financement : PRIAC 2023 – 2027 (140 000€ par PFR à l'exception de Pacy : 200 000€)

Public : les aidants

### Résultats :

Les PFR personnes âgées continuent d'être soutenues sur le département.

Le déploiement d'une plateforme de répit à domicile destinée aux aidants. Financé par la MSA, Bulle d'Air a pour objectif de permettre aux aidants d'être remplacé par une personne formée tout en maintenant la personne aidée dans le cadre sécurisant de son domicile. Porté par le service d'Aide à Domicile (SAAD) du Centre Intercommunal de l'Action Sociale (C.I.A.S) de l'intercom Bernay Terres de Normandie Bulle d'air© propose un suivi personnalisé de la famille et du relayeur à chaque intervention et tout au long du relayage pour garantir un accompagnement de qualité. Il s'adresse à tous les aidants (de personnes âgées et personnes en situation de handicap) de l'Ouest du département.

L'hôpital de la Musse a déployé des solutions de répit pour les adultes.

### Perspectives :

- Développer l'offre de répit à domicile
- Rendre visible les plateformes de répit
- Poursuivre le déploiement des plateformes de répit
- Articuler les plateformes de répit sur le département et les partenaires

# L'usager dans le système de santé

## ■ Ensemble, changer le regard sur le handicap



Thématique : Améliorer la connaissance des handicaps pour renforcer l'inclusion.  
objectifs : **Lever les stéréotypes, mieux comprendre l'autre et favoriser l'inclusion**

### Contexte :

En France, on compte 12 millions de personnes en situation de handicap. Parmi elles, plus de 9 millions ont un handicap invisible (maladie invalidante, trouble cognitif autisme, crises d'épilepsie...). L'intégration des personnes en situation de handicap peut être difficile et lourde de conséquences. La communication peut être un des leviers.

Pilotes : membres du CTS

Public : Personnes en situation de handicap / Tout public

### Résultats :

Le chantier est piloté par des membres du CTS. Il est composé de 6 personnes issus de différents horizons professionnels. Il s'est réuni à plusieurs reprises et a dressé les constats suivants :

Le groupe a mis en lumière :

- La perception du handicap en fonction de l'environnement : professionnel, entourage familial, personnes en situation de handicap...
- Les initiatives comme l'expérimentation d'une nouvelle pancarte signalétique « soyons vigilant, 80% des Handicaps sont invisibles »
- L'importance des mots utilisés.

8 pistes d'actions sont envisagées :

1. Accompagner les professionnels du secteur médico-social, les associations
2. Renforcer l'autodétermination des personnes en situation de handicap (atelier estime de soi...)
3. Accompagner les familles en proposant des formations ou groupes de soutien
4. Faire évoluer les pictogrammes et terminologies
5. Encourager et valoriser l'embauche des personnes en situation de handicap dans les secteurs à forte demande de main-d'œuvre, comme la restauration et l'hôtellerie.
6. Promouvoir des campagnes de sensibilisation sur les handicaps visibles et invisibles
7. Mettre en place des programmes d'accompagnement inclusifs
8. Mener des actions de prévention

Perspectives :

- Poursuivre le travail engagé en validant les pistes d'action lors d'un CTS plénier en 2025

## Coopération et complémentarité

### ■ Rendre majoritaire l'exercice coordonné et développer les protocoles de coopération entre les professionnels médicaux et paramédicaux



Thématique : Déployer un nouveau medicobus sur le département et conforter les deux dispositifs mobiles Eurois (Porté par la collectivité et par l'Hopital la Musse)

Objectif : Favoriser l'aller-vers dans les territoires les plus fragilisés

#### Contexte :

Face aux difficultés d'accès aux soins, des réponses sont apportées tout en prenant en compte la réalité des territoires. Différentes mesures sont mises en œuvre et permettent progressivement aux élus et professionnels de santé de s'organiser pour réduire les délais de prise en charge et accroître l'offre de soins disponible au plus près des patients.

En 2023, deux solutions mobiles ont été déployées dans l'Eure:

- **Le Doctobus** porté par l'agglomération Evreux portes de Normandie qui intervient depuis mars 2023 dans 9 communes rurales de l'agglomération (Arnières-sur-Iton, Bois-le-Roi, Fresney, Gauciel, Marcilly-la-Campagne, Prey, Reuilly, Sacquenville, Saint-André de l'Eure)
- **Le Doct'Eure** porté par l'hôpital de la Musse depuis mai 2023 intervient dans les communes rurales du Sud-ouest du département. (Conches, la Bonneville sur Iton, Breteuil, Beaumesnil et Mesnil sur Iton).

Le Plan "France Ruralités" annoncé par la Première Ministre le 15 juin 2023, ainsi que le Plan "pour des solutions concrètes d'accès aux soins dans les territoires", annoncé le 13 juillet 2023 par la Ministre déléguée en charge de l'organisation territoriale et des professions de santé qui prévoient déploiement de 100 medicobus d'ici 2024 dans les territoires ruraux caractérisés par des difficultés d'accès aux soins a été concrétisé par un appel à projets en deux vagues. Le premier a été publié en décembre 2023 et le deuxième en juin 2024.

Financement : Fonds d'intervention régional de l'ARS en crédits d'amorçage

- Doct'Eure du Vexin Normand : 75 000 € sur 3 ans soit 225 000€
- Doct'Eure du Sud de l'Eure : financement sur 4 ans : 90 000€

Public : personnes avec des difficultés d'accès aux soins

### Résultats :

Quelques chiffres sur les deux médicobus déjà déployés depuis 2023 :

- **Doct'Eure** sur le Sud-Ouest du département : du 1er janvier 2024 au 30 novembre 2024 : 4997 consultations ont été réalisées.
- **Doctobus** : ce sont en moyenne 460 consultations réalisées par mois en moyenne

La Musse a répondu à la première vague de l'Appel à projets relatif au déploiement de médicobus dans les territoires ruraux afin de répondre aux difficultés d'accès aux soins sur le territoire du Vexin Normand.

Le 3<sup>e</sup> médicobus, le **Doct'Eure du Vexin Normand** fonctionne depuis mai 2024. Il circule à date sur 4 communes : Gisors, Vesly, Hacqueville et Morgny. Entre le 22 mai au 28 novembre 2024, 1184 consultations ont été prises pour 820 patients. 42% des consultations effectuées à Gisors concernent des patients résidant à moins de 5 km de Gisors. 48% des consultations du dispositif concernent des patients résidant dans le Vexin Normand.

Pour la deuxième vague de l'appel à projets de juin 2024, Evreux Portes de Normandie y a répondu afin de renforcer son offre déjà en place depuis mars 2023. Le résultat à date n'est pas connu.

### Perspectives :

- Poursuivre la montée en puissance des dispositifs itinérants sur le territoire ;
- Construire à terme une organisation des soins plus pérenne sur les territoires où circulent les médicobus.

# Attractivité

## ■ Accompagner l'installation des professionnels



Thématique : L'accueil des professionnels de santé

Objectif : **Etendre le guichet unique aux spécialistes et médecins retraités**

### Contexte :

S'appuyer sur la feuille de route régionale attractivité des métiers de santé 2023 / 2024 qui se structurent autour de 6 plans d'actions :

1. Nouveaux soignants : Information, orientation, valorisation des métiers auprès du public jeune et des salariés en reconversion
2. Formation et parcours professionnels : Adapter l'appareil de formation aux besoins et développer les parcours professionnels
3. Recrutement et fidélisation : Faire évoluer les pratiques pour mieux attirer et maintenir en poste
4. Qualité de vie et des conditions de travail : Baisser la sinistralité et favoriser le bien-être au travail pour favoriser l'attractivité
5. Santé et sécurité : Soutenir les soignants dans l'exercice de leurs fonctions
6. Démographie médicale : Mieux connaître et accompagner les soignants

Depuis septembre 2018, un service d'accueil unique est proposé aux médecins généralistes qui s'installent dans l'Eure. Situé dans les locaux de la CPAM à Évreux, il permet aux médecins généralistes d'accomplir leurs démarches administratives avant leur installation et de rencontrer les partenaires (URSSAF, département de l'Eure, Agence régionale de santé, conseil de l'ordre des médecins, CPAM) en une seule fois.

Public : médecins généralistes, spécialistes et médecins retraités

Perspectives :

- Etendre le guichet unique aux jeunes médecins retraités qui souhaitent reprendre une activité

### Résultats :

- Nouvelle convention signée en octobre 2024 avec l'ensemble des partenaires du guichet unique permettant d'étendre aux médecins spécialistes.
- L'agence d'attractivité de l'Eure, Eurêka, est invitée aux guichets uniques depuis décembre 2024
- **Entre septembre 2018 et le 24 décembre 2024 : 76 médecins généralistes et 2 médecins spécialistes accueillis**

## Transformations et innovations

### ■ Appuyer les établissements sur les enjeux de qualité, sécurité et gestion des risques



Thématique : Poursuivre le déploiement du dispositif NORMAND'Hygiène dans les EHPAD

Objectif : **Consolider l'accompagnement des EHPAD pour renforcer les mesures de prévention de tous les risques infectieux**

#### Contexte :

Afin d'accompagner les établissements médico-sociaux dans le renforcement des mesures de prévention de tous les risques infectieux, **l'ARS de Normandie en partenariat avec le Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (CPIAS) de Normandie, a lancé fin 2020 une démarche proactive de vigilance sanitaire et organisationnelle**, axée autour de la **création d'une équipe mobile régionale d'hygiène**, « Normand'Hygiène ». Cette équipe, composée **d'un coordonnateur et de 14 infirmiers hygiénistes (IDEH)** répartis sur la Normandie, travaille en synergie étroite avec le CPIAS. Elle intervient dans les **EHPAD autonomes volontaires**.

Après deux ans de fonctionnement sur un mode expérimental, et à la suite de l'évaluation du dispositif, l'ARS a lancé un **appel à manifestation d'intérêt (AMI) dans l'objectif de pérenniser le dispositif** Normand'Hygiène en l'adaptant, notamment sur les modalités de portage des IDEH sur le territoire régional.

Les EHPAD bénéficient de l'équipe mobile Normand'Hygiène pour renforcer les mesures de prévention de tous les risques infectieux. Cet accompagnement se traduit par des passages réguliers des infirmiers hygiénistes dans Les EHPAD, formation sur site, audit, accompagnement particulier, aide à la gestion d'épidémies, prévention en général du risque infectieux...

Financement : Fonds d'intervention régional + Crédits non reconductibles (CNR) à hauteur totale de 1 150 000€

Public : EHPAD / Personnes âgées / Professionnels

### Résultats :

**Neuf établissements de santé et deux Ehpad** en région ont répondu à l'AMI pour la pérennisation de l'équipe régionale d'hygiène « Normand'Hygiène » - Portage des infirmiers hygiénistes.

Pour le département de l'Eure, il s'agit de **l'EHPAD de Conches et le CHI Elbeuf-Louviers**. Les deux territoires de santé de l'Eure sont couverts par le dispositif.

Les EHPAD adhèrent fortement au dispositif, notamment grâce à un travail soutenu de communication

**Un bilan d'activité du dispositif très positif**, avec des visites régulières des établissements et entre autres, de nombreuses formations dispensées et d'audits de la pratique effectués

### Perspectives :

- Poursuivre le déploiement en EHPAD (adhésion de plus de 80 % des EHPAD autonomes fin 2024), réflexion sur l'élargissement des missions aux établissements médico-sociaux type maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueil médicalisés

# Transition écologique

---

## ■ Prévenir les pathologies en lien avec l'environnement



Thématique :

- Suivre l'enjeu n°5 du CLS de l'interco Normandie Sud Eure relatif à la santé environnementale
- Inscrire la thématique « santé environnement » dans chaque CLS en cours d'écriture

Objectif en lien avec le CLS INSE : [favoriser la santé environnementale des habitants du sud de l'Eure.](#)

- Renforcer la cohérence entre la politique de protection de ressources en eau et des actions portées par la collectivité en matière de santé alimentaire
- Développer les capacités d'agir des publics sur leur environnement quotidien
- Améliorer l'habitat et l'écomobilité
- Faire monter en compétences les élus et les services de la collectivité INSE aux enjeux de la santé environnementale

### Contexte :

Le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'ARS et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé garantissant la participation des usagers. Il est l'expression des dynamiques territoriales partagées, il favorise l'articulation entre le projet régional de santé et les démarches locales en faveur de la santé des populations.

Introduits par la loi HPST, le Contrat local de santé (CLS) a constitué une mesure innovante qui vise à mettre en cohérence la politique régionale de santé en permettant une meilleure articulation du Projet régional de santé (PRS) et des démarches locales de santé existantes.

92 % des Français estiment que l'environnement a une influence importante sur leur santé. En France, les problèmes d'allergie ont triplé en 20 ans, touchant près de 20% des adolescents et plus de 30% des adultes. L'allergie au pollen se manifeste entre autres par de l'asthme.

Sur l'INSE, en matière de maladies en lien avec l'environnement, le taux standardisé de patients sous traitements antihistaminiques à usage systémique est de 56.2 cas pour 1000 habitants, le taux standardisé de patients sous traitements pour syndromes obstructifs des voies aériennes est de 63.2 cas pour 1000 habitants. Pour ces deux taux, les données demeurent inférieures aux chiffres du Département et de la Région Normandie.

Sur l'exposition aux risques naturels et technologiques, 76.5 % des habitants rencontrent un risque d'être exposés à des inondations et 55.5 % à un risque d'ordre technologique ou de matière dangereuse. Des chiffres qui demeurent inférieurs aux données départementales et régionales.

En matière d'habitat, 51 % des résidences principales ont été construites avant 1971 ce qui présente des enjeux en termes de précarité énergétique et d'isolation.

Les actions du contrat local de l'Interco Sud de l'Eure sont en lien avec le PCAET (plan climat air-énergie territorial) qui est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire et le PRSE (plan régional santé environnement) 2023/2028 qui vise améliorer l'impact de l'environnement sur la santé à l'échelle de la région.

Le CLS et le PCAET travaillent en transversalité en ce qui concernent des enjeux communs, notamment liés à la santé environnementale (fiche enjeu 5 du présent CLS).

Public : habitants de l'interco Sud de l'Eure

### Résultats :

Le CLS du Sud de l'Eure a été signé le 5 décembre 2024

Perspectives pour 2025 :

- Promouvoir des actions autour de la nutrition
- Proposer des ateliers d'apprentissage au jardinage en collectif ou en individuel
- Sensibiliser les populations aux polluants de l'environnement intérieur
- Développer l'éco mobilité
- Proposer des outils de préservation de l'environnement
- Sensibiliser les acteurs du territoire à un urbanisme favorable à la santé

# Perspectives régionales 2025

## ■ Santé mentale & psychiatrie



Après l'activité physique et sportive en 2024, **la santé mentale sera la Grande cause nationale pour l'année 2025** et se déclinera en région autour de **quatre objectifs prioritaires** :

- **la déstigmatisation**, afin de changer le regard des Français sur les troubles psychiques et les troubles mentaux,
- **le développement de la prévention et du repérage précoce**, par la sensibilisation et la formation dans toutes les sphères de la société,
- **l'amélioration de l'accès aux soins partout** sur le territoire français, par la gradation des parcours, le développement des nouveaux métiers de la santé mentale en veillant aux soins des personnes les plus fragiles et présentant les troubles les plus complexes,
- **l'accompagnement des personnes concernées** dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne, comme la formation, l'emploi, le logement, l'accès aux loisirs, etc.

La réalisation de ces objectifs s'appuiera sur les actions déjà engagées en la matière, notamment dans le cadre de **la feuille de route nationale Psychiatrie et santé mentale 2018-2026** et de sa traduction régionale.

L'année 2025 sera également l'année de lancement de **la 2<sup>nde</sup> édition des 7 Projets territoriaux de santé mentale de Normandie (PTSM)** qui aborderont l'ensemble des dimensions de la Grande Cause Nationale avec une transversalité intégrale des enjeux sanitaires, médico-sociaux et de prévention et promotion de santé sur la santé mentale et psychiatrie dans les territoires avec l'ensemble des acteurs impliqués.

En savoir plus sur les PTSM [en cliquant ici](#).

## ■ Attractivité des métiers de la santé



Les métiers de la santé et du soin sont soumis à des contraintes économiques, aux changements d'organisation, au vieillissement des patients ou encore aux changements de comportement de la population.

Le **Projet régional de santé 2023-2028** prévoit donc des actions visant à **améliorer la qualité de vie et les conditions de travail, fidéliser les professionnels et valoriser les métiers de la santé et du soin en Normandie**, notamment en pilotant **un plan régional d'attractivité des métiers du sanitaire, du médico-social et du social**, en lien avec la préfecture de région Normandie, l'ARS Normandie, la Région Normandie, les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime, l'Assurance Maladie, France Travail et l'ensemble des partenaires.

Ce plan régional vise à :

- **recenser les dispositifs régionaux** permettant d'améliorer la visibilité et l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement ;
- **faire converger la politique des acteurs institutionnels** au profit des employeurs permettant de compléter / alimenter le plan d'action.

Afin de répondre à ces défis, une **démarche partenariale** portant plus largement sur l'attractivité des métiers de la santé et du médico-social a été initiée en octobre dernier, au travers d'une **feuille de route régionale** ([pour la télécharger, cliquer ici](#)) s'articulant autour de **six axes** :

- **informer, orienter, valoriser** les métiers auprès du public jeune et des salariés en reconversion,
- **adapter l'appareil de formation** aux besoins et développer les parcours professionnels,
- **faire évoluer les pratiques pour mieux attirer et maintenir en poste,**
- **baisser la sinistralité et favoriser le bien-être au travail pour retrouver de l'attractivité,**
- **soutenir les soignants dans l'exercice de leurs fonctions,**
- **disposer d'outils d'aide à la décision afin de permettre la fixation de professionnels dans nos territoires.**

La mise en œuvre de cette feuille de route se poursuivra en 2025.

## ■ Préparation de l'arrivée de la 4<sup>ème</sup> année de Médecine générale dans les territoires



La **médecine générale** était la seule spécialité médicale à n'avoir que trois années de formation en troisième cycle de médecine, sans phase de consolidation, ni d'accès au statut de docteur junior. Cet **allongement de la formation adopté via la loi de financement de la sécurité sociale 2024** vise à rénover et **compléter la formation** des futurs médecins généralistes avec une 4<sup>ème</sup> année dite de **docteur junior ambulatoire**, à **accompagner les jeunes professionnels** dans leur futur exercice et **faciliter leur installation** dès la fin du cursus de formation.

Cette **année supplémentaire** sera essentiellement effectuée en **stage ambulatoire** (cabinet libéral, maisons de santé pluriprofessionnelles...) sous un régime d'autonomie supervisée par un ou plusieurs **praticiens agréés-maîtres de stage des universités**. Les internes concernés seront incités à réaliser ces stages dans **les zones sous denses**. Sur la base du projet professionnel de l'étudiant, le stage pourra aussi être réalisé en centres de santé, en établissements de santé et d'autres types de structures (services de protection maternelle et infantile, services de planification familiale par exemple). Cette expérience diversifiée préparera les futurs médecins de soins ambulatoires de première ligne à des exercices complémentaires dans les territoires

Les **premiers étudiants** entreront en 4<sup>ème</sup> année de formation à la **rentrée universitaire 2026-2027**. Les **travaux sont engagés** afin de préparer l'arrivée de ces étudiants sur les terrains de stage **en lien avec les médecins généralistes et les élus des territoires**.



ARS Normandie

Direction départementale de l'Eure

18 Boulevard Georges Chauvin • 27 023 Evreux Cedex

[ars-normandie-dd27@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-dd27@ars.sante.fr)

